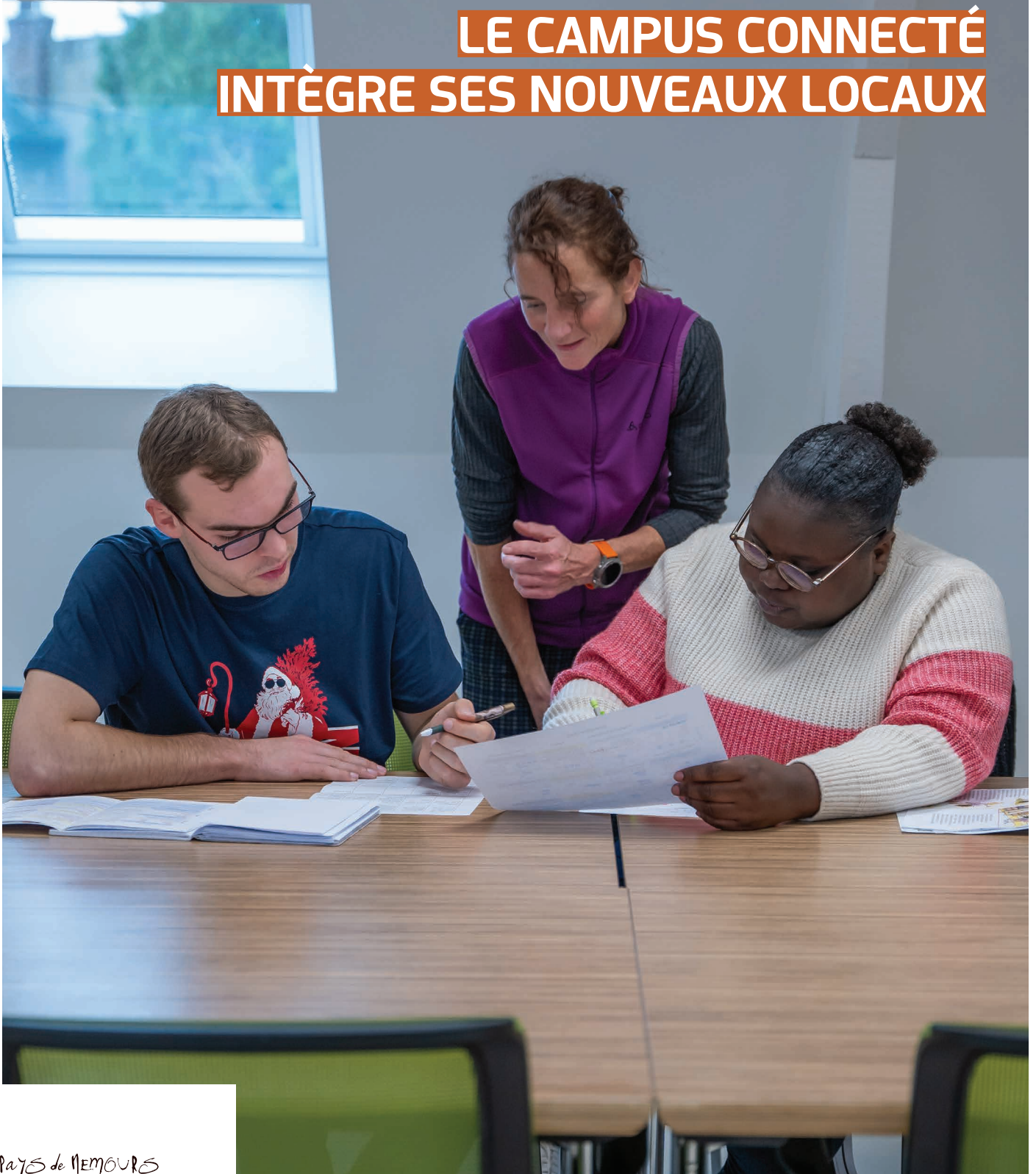


Le magazine d'informations de la Communauté de Communes du Pays de Nemours

> PAGE 5

LE CAMPUS CONNECTÉ INTÈGRE SES NOUVEAUX LOCAUX



— CRÈCHE INTERCOMMUNALE

Une nouvelle compétence pour le Pays de Nemours



Lundi 11 décembre, le Conseil Communautaire du Pays de Nemours a voté à l'unanimité l'intégration de la compétence « création et gestion d'une crèche intercommunale » dans les missions de la Communauté de Communes.

Très concrètement, cette nouvelle compétence va permettre d'ouvrir d'ici 2 ans, une crèche de 30 berceaux dans un bâtiment à proximité de la gare de Nemours-Saint-Pierre qui sera totalement réhabilité.



Denis Celadon

Vice-Président en charge des équipements culturels, de l'action sociale, des gens du voyage et de la santé.



Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour notre territoire, qui est actuellement sous-doté en places d'accueil pour les jeunes enfants. Cette offre va venir compléter nos dispositifs déjà existants comme le Relais Petite Enfance et les LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) à destination des familles. »

— SÉNIORS

Des séniors bien gâtés !



À l'occasion des fêtes de fin d'année, certaines communes du Pays de Nemours ont mutualisé leurs achats pour offrir à leurs anciens un **colis de fin d'année très qualitatif, composé à 100% de produits locaux**, achetés en circuit court chez nos producteurs du territoire et des alentours.

Le conditionnement a été confié aux salariés de l'ESAT « Les Ateliers Caravelle » situé à Nemours, où près de 150 salariés en situation de handicap sont à l'œuvre.

Ce sont plus de 3 000 colis qui ont été préparés pour nos anciens des communes de Saint-Pierre-lès-Nemours, Darvault, Larchant, Grez-sur-Loing, Burcy, Garentreville, Rumont, Villiers-sous-Grez et Nemours.

— FORMATION

Faire des études supérieures en Pays de Nemours ? C'est possible !

Le Campus Connecté du Pays de Nemours a ouvert ses portes à la rentrée 2021.



Après deux années scolaires de fonctionnement, c'est près d'une centaine d'étudiants et d'adultes qui ont été accompagnés par le Campus Connecté dans leur parcours de formation supérieure ou de reconversion à distance.

Et les résultats sont probants : 60 % des étudiants en première année passent en deuxième année au sein du Campus. **Cette année scolaire 2023/2024 marque l'ouverture d'un bâtiment spécialement dédié au Campus du Pays de Nemours.** En effet, les élus de la Communauté de Communes ont souhaité réaliser ces nouveaux locaux afin que les étudiants bénéficient, au-delà d'un enseignement de proximité et de qualité, d'un cadre studieux aussi fonctionnel qu'agréable, situé en plein de cœur de Nemours et de ses commodités.

Ainsi, la Communauté de Communes, « adepte du recyclage foncier » (Maison de santé, nouvelle caserne des pompiers...), a fait le choix de réhabiliter les anciens locaux administratifs des Moulins de Nemours, acquis par la ville de Nemours.

Cette opération, d'un montant de près de 800 000 €, réalisée avec le concours financier de l'État, de la Région Île de France et du Département de Seine-et-Marne, **confirme encore une fois la volonté d'inscrire le territoire du Pays de Nemours en tant qu'acteur local de l'offre de formation à destination des étudiants du territoire.**

Le Campus Connecté propose un espace privilégié de près de 300 m², réparti sur 3 niveaux, où les étudiants peuvent suivre leurs études à distance, effectuer leur travail personnel et suivre des ateliers dédiés (anglais, sport, arts...), et ce, dans un cadre studieux et convivial. Ils bénéficient surtout d'un accompagnement pédagogique et administratif personnalisé grâce à la présence quotidienne de deux tutrices sur le site.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou être orientés dans un choix d'études à distance, vous pouvez joindre :

Hélène Suarez, la coordinatrice :
helene.suarez@paysdenemours.fr / 07 88 49 89 65

Emilie Thémé, la tutrice :
emilie.theme@paysdenemours.fr / 07 56 21 76 88



TÉMOIGNAGE
Ici, j'ai appris à être autonome

Je m'appelle Elena, j'ai 19 ans et je fais un BTS MCO. J'ai choisi le Campus Connecté parce que je voulais reprendre mes études après une année sabbatique. J'ai choisi les études à distance notamment pour avoir du temps pour moi et être autonome. Pour moi, les points positifs du Campus c'est d'abord l'accompagnement des tutrices. J'ai aussi appris à m'organiser et surtout à travailler de manière autonome. Au Campus, j'ai rencontré d'autres étudiants. En plus de nos études, nous avons le projet de monter un groupe de rock.

+ d'infos en scannant ce QR code

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

— IMPLANTATIONS

Un territoire toujours plus attractif

Le Pays de Nemours est un territoire dynamique au sein duquel de nombreuses entreprises souhaitent s'implanter. Retour sur les derniers projets en date.

Nemours ZAC des Hauteurs du Loing

Le concessionnaire Yamaha, SLK Motos s'est installé au 30 chemin des mazes.

Prochainement, une ressourcerie et des bâtiments administratifs du SMETOM, Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères verront le jour. Démarrage des travaux en 2024.

Des terrains viabilisés sont disponibles pour implanter votre activité : des lots de 1500 m² à 4000 m²

Nemours ZAE du Rocher Vert

STEF Nemours s'agrandit avec l'achat de deux bâtiments dans lesquels des travaux seront réalisés pour augmenter les capacités de stockage dans le cadre du développement des activités.

Des travaux de voirie sont programmés sur la rue des Palis en 2024.

Bagneaux sur Loing Projet Balnéoli

Le groupe Essor est propriétaire du site ex-Thomson et porte un projet de reconversion de la friche industrielle. Il s'agit d'un programme mixte articulé autour de l'habitat, avec une offre de logements et de locaux d'activités pour les entreprises.

Saint-Pierre-Lès-Nemours ZAE des Étangs

Un terrain a été vendu au groupe La Poste pour la construction d'un bâtiment d'activité qui permettra la création d'une centaine d'emplois.

Après une première expérience réussie dans le Pays de Nemours, le Groupe Aramis Autos implantera un second centre de reconditionnement de véhicules d'occasion en France.

Moncourt-Fromonville ZAE Le Camps

Un terrain a été vendu sur la ZAC pour l'implantation de l'entreprise Bodet, sous franchise Daniel Moquet, au 20 rue des Champs.

Contact et renseignements :
deveco@paysdenemours.fr / 01 64 78 69 05



Claude Jamet

Vice-président en charge du développement économique, des emplois, des zones d'activité, de la politique locale du commerce et de l'opération Cœur de Ville.



Le dynamisme économique est un point clé pour notre territoire. Il conditionne le développement des emplois et a ainsi un impact direct sur la population. Il est le fruit d'un travail acharné des élus et des équipes de la Communauté de Communes pour aller chercher des investisseurs. »

— « TERRITOIRE D'INDUSTRIE »

Le Pays de Nemours labellisé



Suite à la présentation d'un dossier commun avec le Pays de Montereau et Gâtinais Val de Loing, la Communauté de Communes du Pays de Nemours est, depuis le 9 novembre 2023, labellisée « Territoire d'Industrie » par l'État, reconnaissant ainsi notre territoire comme un centre d'activités industrielles d'importance.

Ce label permet un accès privilégié aux projets industriels et à un fonds spécifique doté à ce jour de 100 millions d'euros dédié aux « Territoires d'Industrie ». Il offre également la possibilité de mobiliser, sous conditions, des crédits d'État gérés par la Banque des Territoires, ou encore d'avoir accès à des appels à projet industriels spécifiques. Enfin, la labellisation « Territoire d'Industrie » est une opportunité supplémentaire de coopération entre les intercommunalités concernées, autour d'une thématique. Celle-ci sera définie dans les prochaines semaines avec les chefs d'entreprises du territoire.

Particularité du pilotage du territoire d'industrie, il est encadré par un binôme privé-public constitué par Valérie LACROUTE, Présidente du Pays de Nemours et du directeur de l'entreprise Prysmian, Arnaud PAITEL, basée à Montereau-Fault-Yonne, leader mondial de l'industrie des câbles et systèmes d'énergie et de télécommunication.

MOBILITÉ

— VÉLO

Liaisons douces : des boucles cyclo touristiques

Afin de mettre en valeur un territoire riche en paysages et patrimoine, le Pays de Nemours a souhaité créer des voies et boucles cyclo-touristiques. De quoi satisfaire un large public qu'il soit familial ou sportif.



Inauguration de la liaison douce Nanteau-sur-Essonne / Buthiers / Boulancourt

La Communauté de Communes du Pays de Nemours s'est engagée en faveur du développement des liaisons douces. Après avoir réalisé la liaison entre Nanteau-sur-Essonne / Buthiers / Boulancourt en 2022, permettant notamment de faciliter et sécuriser l'accès à l'Île de Loisirs Régionale de Buthiers, une boucle cyclo touristique a été implantée cet été.

Sur 50 kilomètres, cet itinéraire relie 11 communes. Sont desservies : Nanteau-sur-Essonne, Buthiers, Boulancourt, Rumont, Fromont, Burcy, Amponville, Garentreville, Guercheville, Chevrainvilliers, Larchant.

La Communauté de Communes, à travers cette action, s'est engagée dans un tourisme durable répondant aux attentes d'un public de plus en plus large adepte de séjour en mobilité douce et active. De belles randonnées en pleine nature.

Rappelons qu'afin de valoriser la pratique du vélo, la Communauté de Communes du Pays de Nemours a également financé ces dernières années l'installation d'abris vélos dans chaque commune du territoire et des abris vélos aux gares de Nemours-Saint-Pierre et de Bagneaux-sur-Loing.



Abri vélos de Darvault



Abri vélos de la gare de Nemours-Saint-Pierre



Christian Peutot

Vice-président en charge de l'environnement (PCAET), de l'aménagement numérique et du Campus Connecté.



À travers la promotion des mobilités douces, nous poursuivons plusieurs objectifs sur le territoire du Pays de Nemours : baisser nos émissions de CO₂, améliorer le bien-être de nos habitants en facilitant leurs déplacements, lutter contre la sédentarité mais également promouvoir un tourisme doux et mettre en valeur le patrimoine naturel de notre beau territoire. »

— TRANSPORT

Une aire de covoiturage près de l'autoroute



Une aire de covoiturage réalisée par le Département de Seine-et-Marne sera mise en service à Nemours dans le courant du premier trimestre 2024. Située sur un terrain dont la société autoroutière APRR est propriétaire, à un endroit stratégique au rond-point de l'Europe, près du péage de l'autoroute A6, elle permettra ainsi de se rassembler et de partager des trajets avec des passagers qui se rendent dans la même direction.

Sa situation à proximité immédiate de l'autoroute constitue un atout majeur.

L'aire comprendra 47 places gratuites pour voitures et sera dotée d'abris vélos sécurisés et de bornes de recharge pour véhicules électriques financées par la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

— PETITE ENFANCE

Un Relais de proximité et de qualité

Au sein du Relais Petite Enfance (RPE), **service communautaire de proximité et gratuit destiné aux parents et aux assistants maternels**, vous découvrirez un accueil de qualité pour le bien-être de l'enfant. Le Relais coordonne l'offre d'accueil et les demandes des familles, répond aux besoins d'informations des usagers et favorise les échanges entre professionnels de la petite enfance et parents.

Le Relais Petite Enfance : à quoi ça sert ?

C'est un lieu d'écoute, d'échanges, d'informations et de soutien à votre vie pratique et professionnelle.

Il permet une écoute et un soutien dans la relation avec les enfants et/ou les parents.

Il propose aux enfants accompagnés de leur assistant maternel des **ateliers d'éveil variés** favorisant leur développement et la socialisation.

Enfin, il vous offre un **accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil**, une liste d'assistants maternels avec les disponibilités connues, une information sur vos droits et devoirs en tant qu'employeur, un accompagnement dans les démarches administratives à accomplir en tant d'employeur (contrat de travail, déclaration CAF et PAJEMPLOI...).

> **Pour en savoir plus sur le RPE et retrouver le calendrier des ateliers, rendez-vous sur www.paysdenemours.fr**



Vos contacts :

Sylvie BOULET
1 rue du Gâtinais
77167 Bagneaux sur Loing
01 64 78 70 73 / 06 88 93 04 34
sylvie.boulet@paysdenemours.fr

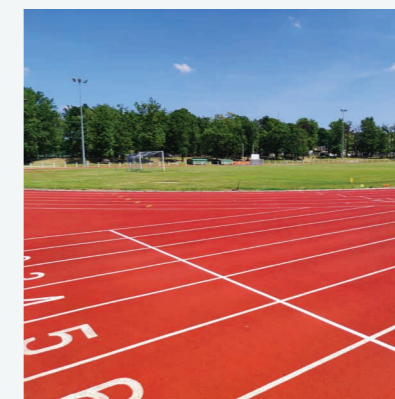
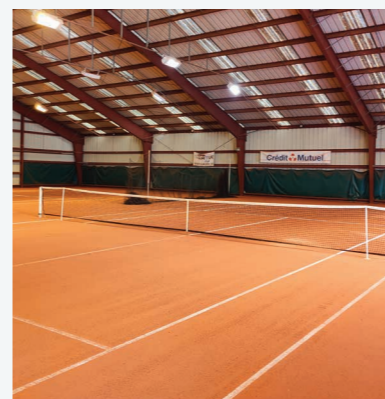
Céline GRISARD
40A rue des Chérelles
77140 Nemours
01 77 03 80 18 / 06 38 35 29 40
celine.grisard@paysdenemours.fr

Cécilia LELORRAIN
40A rue des Chérelles
77140 Nemours
01 77 03 80 18 / 06 38 33 44 29
cecilia.lelorrain@paysdenemours.fr

— SPORT

Des structures optimisées pour les sportifs

L'entretien et la rénovation des installations sportives au sein du Complexe Sportif Intercommunal situé 41 avenue d'Ormesson à Saint-Pierre-Lès-Nemours sont des priorités pour que les athlètes utilisent ces structures dans les meilleures conditions.



C'est ainsi que les opérations suivantes ont été réalisées cette année :

- **Rénovation complète des deux courts intérieurs de tennis en terre battue artificielle.** Le Club de Tennis Nemours-Saint-Pierre est un des seuls clubs en Seine-et-Marne pouvant proposer des terrains en terre battue tout au long de l'année, sans compter à l'extérieur 2 terrains en terre battue artificielle, 5 terrains en terre battue, 2 terrains en surface rapide, et un terrain de beach tennis. 80 000 € ont été nécessaires pour mener à bien cette rénovation, dont 15 000 € pris en charge par le Club de Tennis de Nemours-Saint-Pierre et 6 000 € par la Fédération Française de Tennis.

- **Réfection complète du terrain d'entraînement du rugby,** permettant également la pratique du football et du disc-golf.

- **Rénovation de la piste d'athlétisme** (reprise partielle du tartan et peinture complète des couloirs), et achat de nouvelles haies.

- **Mise en place de casiers extérieurs** à la piscine intercommunale Aquasud 77.

Le Complexe Sportif Intercommunal, qui accueille de multiples manifestations sportives tout au long de l'année, a également permis, pour la première fois, la retransmission des matchs de l'équipe de France durant la Coupe du Monde de Rugby. Cet événement, auquel vous êtes venus nombreux supporter nos Bleus, a été une très belle réussite avec près de 2 000 personnes lors du match d'ouverture France / Nouvelle-Zélande !



Bruno Landais

Vice-président en charge de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme, du plan local de l'habitat, du projet de territoire, du pôle gare et des équipements sportifs (complexe sportif et de loisirs).

L'aménagement du territoire constitue un des enjeux majeurs pour le Pays de Nemours afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui, d'anticiper ceux de demain et ce, dans une dynamique de territoire.

Quant aux bienfaits de la pratique sportive, ils ne sont plus à démontrer : transmission de valeurs, amélioration de la santé physique et mentale, renforcement du lien social.

En mutualisant nos forces à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, nous pouvons proposer aux habitants du territoire des équipements sportifs plus qualitatifs et ainsi les encourager à pratiquer une activité physique régulière. »

— URBANISME

Vos nouveaux dispositifs

Le Pays de Nemours s'engage dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre par la mise en place des « permis de louer » et « permis de diviser ». À ce jour, ces dispositifs s'appliquent sur le territoire des communes de Nemours et Saint-Pierre-Lès-Nemours.

Gage d'un habitat digne, le « permis de louer » correspond à un mécanisme de contrôle du parc locatif avec pour objectif de mettre fin à la mise sur le marché de logements insalubres.

Concernant le « permis de diviser », son objectif est de contrôler les divisions d'appartements et de pavillons individuels qui peuvent se faire au détriment de la qualité de vie individuelle et collective.

Le **PLHI (Plan Local de l'Habitat Intercommunal)**, initié en 2023, doit permettre l'élaboration d'une programmation stratégique afin d'adapter la politique d'habitat aux exigences du territoire.

Enfin, sachez que la Communauté de Communes dispose d'un **service commun d'urbanisme** qui instruit l'ensemble des demandes d'urbanisme du territoire. Il s'agit d'un service proposé gratuitement aux communes.

Pour plus de renseignements :
urbanisme@paysdenemours.fr // 01 64 78 70 74

— SANTÉ

Une nouvelle cabine de téléconsultation

L'offre de santé et l'accès aux soins est un enjeu majeur pour un territoire comme le notre. C'est pourquoi, en complément de l'implantation d'une Maison de Santé à Nemours en 2018, qui compte à ce jour près d'une trentaine de professionnels de santé, le Pays de Nemours a proposé l'installation d'une cabine de téléconsultation sur la commune de Villiers-sous-Grez, en accord avec son Maire, Thierry Masson.

Cette cabine de téléconsultation prend en charge toute personne âgée d'au moins 7 ans. Pour les enfants entre 7 et 14 ans, il convient d'appeler le 01 60 96 60 24 ou d'envoyer un mail à amed.vsg@gmail.com.

Pour les autres publics, la prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur le site jetrouveunmedecin.fr.

Cette cabine de téléconsultation a été implantée dans la salle d'attente du cabinet de gynécologie récemment installé au **27 rue Gabriel Bachet à Villiers-sous-Grez**.

— LAEP



Découvrez le LAEP

Lieu d'Accueil Enfants Parents

C'est un lieu privilégié qui permet aux familles de se rencontrer, partager, parler des enfants, être écoutées, poser des questions... Le LAEP favorise la socialisation, l'autonomie et le bien-être de l'enfant.

Deux lieux d'accueil sont proposés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Nemours en complément du **LAEP communal de Nemours** :

- **Mairie de Chevrainvilliers, le mercredi de 9h30 à 11h30**

- **Mairie de Bagneaux-sur-Loing, le mercredi de 15h30 à 17h30**

N'hésitez pas à pousser la porte de ces lieux qui sont les vôtres !



— 2023

Ça s'est passé en Pays de Nemours en 2023...

Le Festival « Emmenez-moi » a été organisé à l'échelle du territoire du Pays de Nemours, du 7 au 9 juillet 2023. C'est ainsi que Larchant, Grez-sur-Loing et le site des Rochers Gréau à Nemours ont accueilli plus de 1 200 visiteurs grâce à une programmation culturelle mettant en valeur le patrimoine local.

Le 30 juillet dernier, l'Office de Tourisme a fêté le 10^{ème} anniversaire de « Pays de Nemours Au fil du Loing ». 2 200 personnes ont participé aux différentes animations ou tout simplement profité de l'ambiance festive, avec l'organisation d'un concours d'objets flottants non identifiés.

Pendant les Journées Européennes du Patrimoine mi-septembre, une quinzaine de sites ont ouvert leurs portes et permis ainsi à 1 500 personnes de (re)découvrir notre patrimoine et son histoire...

Dans le cadre de la Fête de la science qui se déroulait les 13 et 14 octobre derniers, le Pays de Nemours a organisé à Villiers-sous-Grez une médiation culturelle auprès des publics scolaires (5 classes) et d'un large public. Toutes les séances ont affiché complet.

— LA PRÉHISTOIRE À ORMESSON

Un site unique plein de secrets



Le site archéologique des Bossats à Ormesson a fêté cette année ses 15 ans ! À cette occasion, des journées portes ouvertes ont été organisées.

Durant ces deux jours de septembre, des animations et des ateliers ont permis de découvrir ou redécouvrir ce site qui constitue un lieu incontournable de la préhistoire en Île-de-France. En effet, il se caractérise par un état de conservation remarquable, qui

permet ainsi de découvrir des objets datant de 100 000 à 20 000 ans avant notre ère, comme des silex ou encore des os de bisons, et de mieux appréhender les modes de vie des populations.

Ce site est ainsi considéré comme l'un des premiers sites paléolithiques de plein air renfermant au moins 5 occupations archéologiques, et il est encore loin d'avoir livré l'ensemble de ses secrets !



Christophe Chamoreau

Vice-président en charge du tourisme, de la collecte et traitement des déchets, de l'EPAGE du Loing et de la GEMAPI.



Le territoire du Pays de Nemours dispose de richesses patrimoniales et naturelles exceptionnelles. Des paysages magnifiques du Gâtinais ou de la forêt de Fontainebleau aux monuments et musées emblématiques à visiter, il y en a pour tous les goûts. Nous travaillons ardemment avec l'Office de Tourisme pour valoriser ce patrimoine et les actions menées sur le territoire. »

— RENCONTRE AUTEUR

Emmanuelle FAVIER en résidence d'auteur

Le Pays de Nemours a été retenu par la Région Île-de-France et le Conseil Départemental de Seine-et-Marne afin d'accueillir Emmanuelle FAVIER, romancière et poétesse, jusqu'à juin 2024 dans le cadre d'une résidence d'auteur.



Des rencontres avec différents publics sont ainsi organisées et permettent d'animer le territoire au travers de débats, ateliers d'écriture, lectures à voix haute, et l'écriture d'une pièce de théâtre avec les élèves du Lycée Etienne Bézout de Nemours.

La thématique principale choisie est la préhistoire, en lien tant avec le site archéologique des Bossats à Ormesson qu'avec le Musée de Préhistoire de Nemours.

À vos agendas pour les prochaines rencontres :

■ Buthiers

Mercredi 20 mars à 18h30

Rencontre poétique avec le musicien Abdelhadi EL RHARBI.

■ Larchant

Samedi 16 mars à 17h

Concert lecture en images autour de l'œil d'Artemisia avec l'ensemble « La rêveuse » Avec Florence BOLTON et Benjamin PERROT.

Judi 11 avril à 18h30

Rencontre littérature et philosophie avec Laurence MANESSE CESARINI « La part des Cendres » le thème de la liberté.

■ Villiez-sous-Grez

Dimanche 21 avril

Salon du Livre

■ Nemours

Judi 25 avril à 20h

Conversation archéopoétique avec Pierre BODU au musée de Préhistoire.

Judi 16 mai à 18h30

Rencontre avec Emmanuelle FAVIER.

Judi 6 juin à 18h

Restitution de la pièce de théâtre écrite avec les élèves de Seconde du lycée Étienne Bezout au musée de Préhistoire.

— PRINTEMPS DES POÈTES

Réveillez le poète qui sommeille en vous

Après le succès du 1^{er} concours de poésie lancé en 2023 dans le cadre de la manifestation nationale du Printemps des poètes, avec plus d'une centaine de poèmes reçus, le Pays de Nemours a lancé son second concours de poésie pour l'année 2024.

Le thème national retenu cette année est « La Grâce ».

Vous souhaitez participer ? Votre texte poétique, en vers ou en prose inspiré par le thème est à transmettre **avant le 4 mars 2024** à l'adresse suivante : bibliotheque@paysdenemours.fr.

Règlement à consulter sur le site du Pays de Nemours : www.paysdenemours.fr

Retour sur les lauréats du 1^{er} concours de poésie 2023

Catégorie jeune public :

1^{er} prix : classe de CM1-CM2 de Madame Tamara ARNOULD école des Chernelles
Titre du poème : Frontières

2^{ème} prix : Morgane GERARD
Titre du poème : Haut-delà de la frontière

3^{ème} prix : Pénélope SUAREZ
Titre du poème : Frontières

Catégorie adulte :

1^{er} prix : Mireille FROIDEFOND (Nemours)
Titre du poème : La frontière du Champ-de-Mars

2^{ème} prix : Rosa VILLAIN (Saint-Pierre-les-Nemours)
Titre du poème : Frontières

3^{ème} prix : Laureen RICHARD (Faÿ-lès-Nemours)
Titre du poème : Démarcation

VOTRE AGENDA !

— SÉANCES DE CONTES

Fort de succès rencontré à l'occasion des séances de contes, la Communauté de Communes a reconduit cette programmation sur l'année scolaire 2023/2024. Ces séances gratuites, animées par la conteuse Emmanuelle Fontana, ont lieu sur tout le territoire du Pays de Nemours et permettent aux petits et aux grands de voyager au travers de belles histoires.

Les prochaines séances auront lieu selon le calendrier suivant :

■ **Samedi 3 février à 15h**

Larchant, Contes gourmands pour les 3-6 ans

■ **Samedi 16 mars à 16h**

Villiers, Contes des animaux pour les 3-6 ans

■ **Samedi 27 avril à 15h**

Bagneaux-sur-Loing, Contes des animaux pour les 3-6 ans

■ **Samedi 25 mai à 16h**

Ormesson, Balade contée en forêt pour les familles

■ **Samedi 1^{er} juin à 10h30**

Faÿ-lès-Nemours, Mois du livre et du tout-petit pour les 0-3 ans

— VOS PROCHAINES DATES



CHAMPIONNAT D'ÎLE-DE-FRANCE DE CROSS COUNTRY

Dimanche 18 février

Le stade intercommunal accueillera le championnat d'Île-de-France de Cross Country. Un évènement organisé par l'USNSP Athlétisme avec le concours de la Communauté de Communes et des villes partenaires.



SALON DE L'ALTERNANCE ET DE L'EMPLOI

Mercredi 20 mars de 10h à 16h

Le Salon de l'Alternance et de l'Emploi revient pour sa 3^{ème} édition à la Scène du Loing (135 route de Moret).



FERME DE LA SAINT-JEAN

Dimanche 23 juin

La ferme de la Saint-Jean revient pour une 2^{ème} édition dans le cadre de la foire exposition de la Saint-Jean qui aura lieu à Nemours du 20 au 23 juin 2024.

— PERMANENCES

Maison France Services :

La Communauté de Communes du Pays de Nemours a déployé un service itinérant de proximité afin de vous apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle pour toutes vos démarches administratives (situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ...). Les conseillers sont à votre disposition aux lieux suivants :



■ **Nemours au siège de la Communauté de Communes du Pays de Nemours**,
lundi, jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

■ **Mairie de Nanteau-sur-Essonne**,
lundi de 14h à 16h30

■ **Mairie d'Amponville et de Bagneaux-sur-Loing**,
mardi de 14h à 16h30

■ **Mairie de Villiers-sous-Grez**,
mercredi de 9h à 12h

■ **Mairie de Moncourt Fromonville**,
mercredi de 14h à 16h30

■ **Mairie de Saint-Pierre-lès-Nemours**,
jeudi de 14h à 17h

☎ Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au 07 56 21 13 27 ou nemours@pimms.org

Rénovation Énergétique :

Un conseiller est à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets d'amélioration énergétique, en vous aidant notamment à affiner les aspects techniques et à mobiliser les aides financières auxquelles vous êtes susceptibles d'être éligibles. Pour tout renseignement, le conseiller vous reçoit tous les mercredis sur rendez-vous (via la plateforme RESERVIO, accessible grâce au Qr code, ci-dessous) au siège de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

☎ 06 80 42 33 00
sure@paysdenemours.fr



Urbanisme :

Vous avez un projet nécessitant une autorisation d'urbanisme, l'Architecte des Bâtiments de France tient une permanence une fois par mois, le mercredi.

Inscription obligatoire :

☎ 01 64 78 69 05
secretariat@paysdenemours.fr